

DECISION

Le Ministre de l’Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, président du conseil d’administration de l’Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires ;

- Vu la loi n°25-08 portant création de l’Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires promulguée par le Dahir n°1-09-20 du 22 safar 1430 (18 février 2009) ;
- Vu la décision du 19 juillet 2019 fixant la liste des tarifs des services et prestations rendus par l’ONSSA ;
- Vu la délibération Conseil d’Administration de l’ONSSA du 24 décembre 2024 ;

Décide



Article premier : Conformément à l’article 6 de la loi n°25-08 susvisée, les prix des services et prestations rendus aux tiers par l’Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires, sont fixés dans la liste annexée à la présente décision.

Article 2 : La perception et le versement des droits sont effectués conformément à la réglementation en vigueur.

Les bénéficiaires du service ou de la prestation peuvent régler les frais y afférents :

- En espèce, par chèque, par versement ou virement bancaires ;
- Par vignettes sécurisées produites par Dar As-Sikkah au profit de l’ONSSA et mises en vente par les régisseurs de recettes de l’ONSSA ;
- Par tout moyen de paiement électronique multicanal mis en place par l’Office ;
- Par acompte représentant le montant total ou partiel des services ou prestations demandés sur présentation d’une demande d’autorisation de virement à valider par l’ONSSA lors du premier virement d’acompte.

En cas de paiement en espèces, le droit de timbre sera ajouté en sus du montant TTC.

Article 3 : Les prix indiqués dans la liste en annexe sont payables au moment du dépôt de la demande du service ou de la prestation sauf pour :

- a) Les analyses de laboratoire qui sont payables au moment de la réception des rapports d'essai ;
- b) La certification des semences et plants qui est payable au moment de la délivrance de l'attestation de certification pour les semences et du bulletin de contrôle en pépinière pour les plants ;
- c) La certification sanitaire vétérinaire des viandes blanches au niveau des abattoirs, et des produits de la pêche et de l'aquaculture et qui est payable au plus tard un (1) mois après la réalisation de la prestation.
- d) La certification à l'importation des animaux, végétaux et produits qui est payable au moment de la délivrance du certificat d'admission sur le territoire national ou le premier jour ouvrable qui suit le jour de l'admission.

Article 4 : Les prestations et services rendus gratuitement par l'ONSSA sont :

- a) La certification à l'importation et à l'exportation des :
 - Echantillons destinés aux expositions, manifestations, salons et foires ;
 - Dons ;
 - Animaux, végétaux et produits destinés aux expositions, manifestations, compétitions sportives, salons, foires ;
- b) La certification à l'importation des :
 - Produits importés par les représentations diplomatiques ;
 - Animaux, végétaux et produits importés par les FAR, la gendarmerie royale, les forces auxiliaires, la sûreté nationale et les sapeurs-pompiers ;
 - Produits importés en franchise des droits de douane et des autres droits et taxes (article 164-1°, paragraphes a), c) et d) du code de la douane) ;
 - Echantillons de semences ou plants à caractère non commercial appartenant à des variétés non inscrites au Catalogue national et destinés à des fins de recherche ou d'expérimentation ;
 - Produits importés en admission temporaire ;
- c) Les analyses de laboratoire effectuées sur les animaux destinés à participer aux manifestations nationales (salons et foires) ;
- d) Les analyses de laboratoire concernant le diagnostic de la rage ;
- e) Inspection et certification sanitaire vétérinaire des viandes rouges.
- f) Les analyses de laboratoire effectuées sur les animaux des parcs zoologiques.

Article 5 : Les prestations payantes ne peuvent pas être payées doublement (double taxation : cas des laisser passer et des changements de certificats à l'export).

Article 6 : Conformément à la résolution n°9 du Conseil d'administration de l'ONSSA du 12 décembre 2013, l'ONSSA peut confier la perception, pour son compte, des droits de certains services et prestations à des organismes publics, selon des modalités établies dans le cadre de conventions.

Article 7 : La présente décision annule et remplace toutes les décisions précédentes à compter de la date de son entrée en vigueur.



Article 8 : Le Directeur Général de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires est chargé de l'application de la présente décision qui entre en vigueur un mois après sa signature.



Fait à Rabat, le 07 AVR 2025

**LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
LA PECHE MARITIME, DU
DEVELOPPEMENT RURAL ET DES
EAUX ET FORETS**

• de l'Agriculture de la
Pêche Maritime, du Développement
Rural et des Eaux et Forêts

Signé : Ahmed EL BOUARI

**LE MINISTRE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES
FINANCES, CHARGE DU BUDGET**

Ministre Délégué Auprès du Ministre
de l'Economie et des Finances, Chargé du Budget

Fouzi LEKJAA

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

ONSSA
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE
NATIONAL DE SECURITE SANITAIRE
DES PRODUITS ALIMENTAIRES
JANATI Abdellah



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
الوزاره الفلاحيه والصيد البحري والتنمية القرويه والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

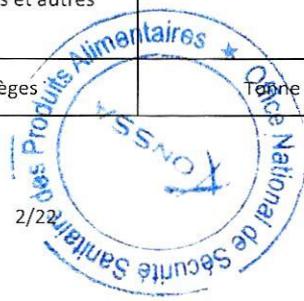
LISTE ET PRIX DES SERVICES ET PRESTATIONS RENDUS AUX TIERS PAR L'ONSSA

LISTE ET PRIX DES SERVICES ET PRESTATIONS RENDUS AUX TIERS PAR L'ONSSA

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
C-SA	Contrôle de la santé animale		
C-SA-1	Autorisation d'exercice de l'activité avicole et son renouvellement pour les élevages dont la capacité est inférieure ou égale à 5.000 têtes	Autorisation	500
C-SA-2	Autorisation d'exercice de l'activité avicole et son renouvellement pour les élevages dont la capacité est supérieure à 5.000 têtes	Autorisation	2 000
C-SA-3	Autorisation d'exercice de l'activité avicole et son renouvellement pour les unités de couvaison.	Autorisation	5 000
C-SA-4	Autorisation de transport de volailles vivantes et d'œufs et son renouvellement.	Autorisation	500
EX-SA	Export - Santé animale		
EX-SA-1	Décision d'approbation de mise en quarantaine des équidés destinés à l'exportation	Décision	1 000
EX-SA-2	Certificat sanitaire vétérinaire à l'exportation des chevaux	têtes	500
EX-SA-3	Agrément sanitaire et son renouvellement pour les écuries lazaret des chevaux destinés à l'exportation	Agrément	1 500
EX-SA-4	Agrément sanitaire et son renouvellement pour les centres d'isolement des chevaux destinés à l'exportation	Agrément	3 000
EX-SA-5	Certificat sanitaire vétérinaire à l'exportation des animaux vivants et des produits de multiplication animale (semences, embryons, œufs à couver, ...etc.) (à l'exception des chevaux)	Certificat	150
IM-SA	Import - Santé animale		
IM-SA-1	Certificat sanitaire à l'importation de chiens et de chats	Tête	300
IM-SA-2	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des Houbaras, pigeons, perdrix, outardes	Tête	5 (min 100 - max 5 000)
IM-SA-3	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des lapins	Tête	3 (min 200 - max 3 000)
IM-SA-4	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des ovins et caprins.	Tête	20 (min 500 -max 3 000)
IM-SA-5	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des abeilles	Caisse ou autre unité d'emballage	20 (max 3 000)
IM-SA-6	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des bovins.	Tête	30 (min 500 -max 3 000)
IM-SA-7	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation de Poussins , dindonneaux, canetons, autruchons	Tête	0,15 (max 5 000)
IM-SA-8	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des Produits de multiplication animale (semences, embryons, œufs à couver, ovules)	paillette, ampoule, œuf ou ovule	0,25 (min 300 -max 2 000)
IM-SA-9	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des lapereaux	Tête	0,5 (min 200 - max 5 000)
IM-SA-10	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des animaux sauvages ou animaux de cirque (<u>terrestres et aquatiques</u>)	Tête	500
IM-SA-11	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des Oiseaux de plaisir et autres animaux de compagnie	Tête	300
IM-SA-12	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des Faucons	Tête	400
IM-SA-13	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des Espèces mineures (cafards, vers, mouches,...)	Certificat	500
IM-SA-14	Agrément sanitaire d'importation des poussins d'un jour et des œufs à couver de l'espèce poule et dinde	Agrément	1 000



Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
IM-SA-15	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des équidés (Chevaux, poneys, mulots, ânes, bardots) et Camélidés (dromadaires et chameaux non inclus)	Tête	200
IM-SA-16	Agrément sanitaire et renouvellement d'agrément sanitaire des étables pour servir de station de mise en quarantaine d'animaux importés	Agrément	1 500
C-PV	Contrôle de la protection des végétaux		
C-PV-1	Autorisation de transfert des emballages en bois des zones franches	Autorisation	1 000
C-PV-2	Attestation de non traitement phytosanitaire (à l'exception des coopératives)	Attestation	300
C-PV-3	Laisser passer pour la circulation des plants	Laissez-passer	200
C-PV-4	Laisser passer pour la circulation des plants contrôlés en pépinière	Laissez-passer	20
C-PV-5	Attestation phytosanitaire pour les plants objet de soumission des marchés publics ou semi-publics de l'Etat (si la quantité est inférieure ou égale à 50 000 plants)	Plant	300
C-PV-6	Attestation phytosanitaire pour les plants objet de soumission des marchés publics ou semi-publics de l'Etat (si la quantité est supérieure à 50 000 plants et inférieure ou égal à 100 000 plants)	Plant	600
C-PV-7	Attestation phytosanitaire pour les plants objet de soumission des marchés publics ou semi-publics de l'Etat (si la quantité est supérieure 100 000 plants)	Plant	1000
C-PV-8	Attestation de supervision des opérations de fumigation	Cale de bateau	500
C-PV-9	Attestation de supervision des opération de fumigation	Conteneur	300
C-PV-10	Certificat de supervision du calibrage et vérification de l'opération de mise sous traitement par le froid	Conteneur	200
C-PV-11	Certificat de supervision du calibrage et vérification de l'opération de mise sous traitement par le froid	Cale de bateau	300
C-PV-12	Carte de contrôle phytosanitaire des pépinières de production de plants.	Carte	2 000
C-PV-13	Autorisation de traitement des matériaux d'emballage en bois	Certificat	5 000
C-PV-14	Attestation de contrôle du matériel de pulvérisation à usage agricole (excepté les pulvérisateurs à dos)	appareil	400
EX-PV	Export - Protection des végétaux		
EX-PV-1	Attestation de supervision de la fumigation à l'exportation	Cale de bateau	500
EX-PV-2	Certificat phytosanitaire à l'exportation des céréales-légumineuses-oléagineuses (Graines), caroube et graines de caroubes, graines végétale légumes, fruits frais et secs bulbes, racines tubéreuses, rhizomes, griffes, tubercules, herbes, plantes aromatiques et autres végétaux de même nature et autres produits	Tonne	2 (min 300 et max 2 000)
EX-PV-3	Certificat à l'exportation du bois, emballages en bois et lièges	Tonne	2,5 (min 250 - max 5 000)

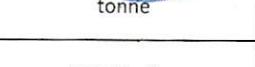
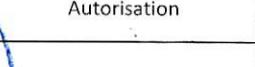
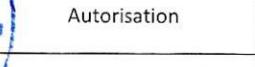
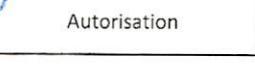


Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
EX-PV-4	Certificat à l'exportation des semences	Kg	0,25 (min 200 - max 2 500)
EX-PV-5	Certificat à l'exportation des fleurs coupées et parties de plantes pour ornementation	Kg	0,10 (min 150 - max 2 000)
EX-PV-6	Certificat à l'exportation des plants, boutures et cultures de tissus des espèces fruitières	Plant	0,05 (min 200 - max 2 000)
EX-PV-7	Certificat à l'exportation des agents de lutte biologique (insectes utiles et auxiliaires) et œufs d'insectes	Espèce	200
EX-PV-8	Certificat à l'exportation des plants, boutures et cultures de tissus maraîchers et ornementaux	Plant	0,025 (min 150 - max 2 000)
EX-PV-9	Contrôle pour la certification à l'exportation des végétaux et produits végétaux transformés	Tonne	2 (min 150 - max 2 000)
EX-PV-10	Attestation de supervision de la fumigation à l'exportation	conteneur	300
IM-PV	Import - Protection des végétaux		
IM-PV-1	Certificat d'inspection phytosanitaire à l'importation des plants et boutures et cultures de tissus maraîchers	Plant	0,05 (min 500 - max 15 000)
IM-PV-2	Certificat d'inspection phytosanitaire à l'importation des plants, boutures et cultures de tissus ornementaux	Plant	0,5 (min 500 - max 20 000)
IM-PV-3	Autorisation d'importation des agents de lutte biologique	Autorisation/espèce	500
IM-PV-4	Autorisation d'importation des plants d'ornement	Autorisation	1 000
IM-PV-5	Certificat d'inspection phytosanitaire à l'importation de pomme de terre (semences et consommation), fruits frais et sec (dattes, amandes, raisins, pomme, banane et autre), bulbes, racines tubéreuses, rhizomes, griffes, herbes, tubercules, légumes frais, substrats de cultures et autres	Tonne	30 (min 500 - max 15 000)
IM-PV-6	Certificat d'inspection phytosanitaire à l'importation des fleurs coupées et parties de plantes pour ornementation	Kg	0,5 (min 500 - max 15 000)
IM-PV-7	Certificat d'inspection phytosanitaire à l'importation des plants, boutures et cultures de tissus des espèces fruitières	Plant	0,1 (min 500 - max 15 000)
IM-PV-8	Certificat d'inspection phytosanitaire à l'importation du bois (œuvrés et brut «rondins – grumes»)	Tonne	5 (min 500 - max 15 000)
IM-PV-9	Certificat d'inspection phytosanitaire à l'importation des emballages en bois : Caisses vides et palettes	Unité	0,5 (min 300 - max 3 000)
IM-PV-10	Certificat d'inspection phytosanitaire à l'importation des semences potagères et grandes cultures	Kg	0,5 (min 500 - max 2 000)
IM-PV-11	Certificat d'inspection phytosanitaire à l'importation des graines végétales (céréales, légumineuses, oléagineuses,...), foin, paille et autres végétaux non transformés	Tonne	1 (min 500 - max 10 000)
IM-PV-12	Autorisation d'introduction et de mise en quarantaine des espèces fruitières	Autorisation/origine/ variété	5 000
IM-PV-13	Autorisation d'importation (Semences, plants de rosacées, vigne, fruitiers, maraîchers et autres)	Autorisation/origine/ espèce	500
IM-PV-14	Certificat d'inspection phytosanitaire à l'importation des agents de lutte biologique (insectes utiles et auxiliaires) et œufs d'insectes	Espèce	300
LAB-PV	Laboratoire- Protection des végétaux		
LAB-PV-1	Bulletin d'analyse dans le cadre du contrôle phytosanitaire à l'import d'organisme de quarantaine par PCR ou PCR-TR (bactéries, virus, viroïdes, phytoplasmes, nématodes, champignons, insectes etc.) .	Echantillon	1 000

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-PV-2	Bulletin d'analyse d'organisme nuisible des végétaux par PCR conventionnelle <u>ou</u> PCR en temps réel (bactéries, virus, viroïdes, phytoplasmes, nématodes, champignons, insectes etc.).	Echantillon	400
LAB-PV-3	Bulletin d'analyse d'organisme nuisible des végétaux par la méthode sérologique par (ELISA <u>ou</u> Immunofluorescence) (bactéries, virus, phytoplasmes, etc.).	Echantillon	200
LAB-PV-4	Bulletin d'analyse d'organisme nuisible des végétaux par la technique de mise en culture et identification par observations microscopiques (champignons, bactéries, etc.).	Echantillon	350
LAB-PV-5	Bulletin d'analyse d'organisme nuisible des végétaux par observations microscopiques (champignons, bactéries, nématodes, etc.).	Echantillon	250
LAB-PV-6	Quarantaine: mise en confinement sans analyses	Variété clone	2 000
C-SP	Contrôle des Semences et plants		
C-SP-1	Agrément de laboratoire de culture in vitro de palmier dattier	Demande d'agrément	3 000
C-SP-2	Bulletin de lot de semences autres que betterave à sucre (semences en stock de report et semences issues des importations)	Quintal de semences	1 (min 200)
C-SP-3	Homologation des variétés: Attestation d'inscription sur la liste provisoire "liste C"	Variété	3 000
C-SP-4	Protection des obtentions végétales: Délivrance du certificat d'obtention végétale	Variété	500
C-SP-5	Contrôle pour la certification des plants des espèces arboricoles	Plants certifiables	0,2
C-SP-6	Protection des obtentions végétales: Attestation de dépôt de demande de certificat d'obtention végétale	Demande	1 000
C-SP-7	Protection des obtentions végétales: Etude des résultats d'examen préalable effectués par un organisme étranger	Variété	2 000
C-SP-8	Maintien du droit d'obtenteur par année de protection : Première année (Groupe A et C)	Variété	1 000
C-SP-9	Maintien du droit d'obtenteur par année de protection : Deuxième année (Groupe B)	Variété	2 000
C-SP-10	Maintien du droit d'obtenteur par année de protection : Troisième année (Groupe A et C)	Variété	2 000
C-SP-11	Maintien du droit d'obtenteur par année de protection : Troisième année (Groupe B)	Variété	3 000
C-SP-12	Maintien du droit d'obtenteur par année de protection : Quatrième année (Groupe A et C)	Variété	3 000
C-SP-13	Maintien du droit d'obtenteur par année de protection : Quatrième année (Groupe B)	Variété	4 000
C-SP-14	Maintien du droit d'obtenteur par année de protection : Cinquième année et années suivantes (Groupe A et C)	Variété	4 000
C-SP-15	Maintien du droit d'obtenteur par année de protection : Cinquième année et années suivantes (Groupe B)	Variété	5 000
C-SP-16	Toute inscription ou toute radiation sur le registre national des demandes de certificats d'obtention végétale et le registre national des certificats d'obtention végétale	Acte	400
C-SP-17	Consultation des registres nationaux	Consultation	400
C-SP-18	Reproduction d'extraits des registres	Reproduction	400
C-SP-19	Reproduction des pièces des dossiers relatives aux demandes de certificat d'obtention végétale ou aux résultats d'examen préalable	Reproduction	400
C-SP-20	Maintien du droit d'obtenteur par année de protection : Première année (Groupe B)	Variété	1 500
C-SP-21	Maintien du droit d'obtenteur par année de protection : Deuxième année (Groupe A et C)	Variété	1 500
C-SP-22	Examen des variétés pour homologation : Grandes cultures (Céréales d'automne, riz, oléagineuses, légumineuses alimentaires, cultures fourragères)	Variété	7 000
C-SP-23	Examen des variétés pour homologation: Autres cultures	Variété	7 000
C-SP-24	Protection des obtentions végétales: Examen préalable en culture, par année, de la variété (Groupe A et C)	Variété	5 000

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
C-SP-25	Examen des variétés pour homologation : Cultures sous abris	Variété	10 000
C-SP-26	Protection des obtentions végétales: Transfert à des organismes étrangers des résultats d'examen des variétés effectués par le ministère chargé de l'agriculture	Variété	4 000
C-SP-27	Examen des variétés pour homologation : Cultures intensives (maïs, luzerne, betterave à sucre, pomme de terre, cultures maraîchères de plein champ)	Variété	8 000
C-SP-28	Agrément de commercialisation des semences	Demande d'agrément	3 000
C-SP-29	Agrément de commercialisation des plants	Demande d'agrément	3 000
C-SP-30	Protection des obtentions végétales: Requêtes de rectification d'erreurs matérielles dans le dossier de la demande	Requête	300
C-SP-31	Protection des obtentions végétales: Examen préalable, par année, de chacun des constituants des variétés hybrides (Groupe A et C)	Variété	3 000
C-SP-32	Protection des obtentions végétales: Examen préalable en culture, par année, de la variété (Groupe B)	Variété	5 000
C-SP-33	Contrôle pour la certification des vitroplants de palmiers dattiers	Plants certifiables	0,7
C-SP-34	Protection des obtentions végétales: Attestation de dépôt d'une revendication écrite de priorité	Demande	400
C-SP-35	Certificat de lot de semences certifiées	Quintal de semences	2,5
C-SP-36	Bulletin de lot de semences monogermes de betterave à sucre	Unité pour semences monogermes et Quintal pour semences multigermes	3
C-SP-37	Contrôle pour la certification des plants des espèces à fruits rouges	Plants certifiables	0,002
Lab-SP	Laboratoire- Semences et plants		
LAB-SP-1	Analyse sérologique par ELISA des Rosacées à pépins : Pommier, poirier, Cognacier, Nashi Virus à tester : ApMV, ACLSV, ASGV	Echantillon/virus	160
LAB-SP-2	Analyse sérologique par ELISA de la Vigne Virus à tester : GFLV, GFKV GLRVI, GLRVIII, GVA .	Echantillon/virus	160
LAB-SP-3	Contrôle des semences: Bulletin d'analyse de la faculté germinative des semences	Echantillon	150
LAB-SP-4	Contrôle des plants : Bulletin d'analyse sérologique: Virus de la pomme de terre/matériel de départ (PVM – PVS – PVA)	Echantillon/virus	80
LAB-SP-5	Contrôle des plants : Bulletin d'analyse sérologique: Virus et mycoplasmes des agrumes (Tristeza- Spiroplasmacitri – psorose)	Echantillon/virus	80
LAB-SP-6	Contrôle des plants: Bulletin d'analyse sérologique: Virus de l'Amandier (PNRV- PDV-ACLSV)	Echantillon/virus	80
LAB-SP-7	Contrôle des semences: Bulletin d'analyse de la qualité physique des semences	Echantillon	100
LAB-SP-8	Contrôle des semences: Bulletin d'analyse par électrophorèse (Urée-PAGE)	Echantillon	200
LAB-SP-9	Contrôle des semences: Bulletin d'analyse par électrophorèse:SDS-PAGE	Echantillon	400
LAB-SP-10	Contrôle des plants : Bulletin d'analyse sérologique: Virus de la pomme de terre (PVX –PVY-PLRV)	Echantillon/virus	80
LAB-SP-11	Bulletin d'analyse par électrophorèse: Viroïdes des agrumes (Exocortis – Cachexie)	Echantillon/viroïde	160
C-PVOV	Contrôle des produits végétaux et d'origine végétale		
C-PVOV-1	Agrément de vinification	Agrément	5 000
C-PVOV-2	Attestation de destruction des produits alimentaires non conformes	Kg	1 (min 500 - max1 000)



Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
C-PVOV-3	Agrément pour exercer l'activité de commerce (négoces) de gros ou demi gros des bières.	Agrément	15 000
C-PVOV-4	Rétablissement de l'autorisation sanitaire des établissements et entreprises alimentaires, à l'exception des petites coopératives de produits de terroir (rétablissement après suspension)	Attestation	2 000
C-PVOV-5	Rétablissement d'agrément sanitaire des établissements et entreprises alimentaires, à l'exception des petites coopératives de produits de terroir (rétablissement après suspension)	Attestation	3 000
C-PVOV-6	Duplicata de l'agrément et de l'autorisation sanitaire des établissements et entreprises alimentaires, à l'exception des petites coopératives de produits de terroir	Agrément/autorisation	500
C-PVOV-7	Agrément des engins pour le transport national des produits végétaux périssables (Certificat d'Agrément Sanitaire)	Agrément	1 000
C-PVOV-8	Agrément des engins pour le transport international des produits végétaux périssables (ATP)	Attestation de conformité technique	4 000
C-PVOV-9	Octroi des labels d'appellation d'origine vitivinicole. (< ou égal à 500 hl)	Cuve	1 500
C-PVOV-10	Octroi des labels d'appellation d'origine vitivinicole. (500 hl < V < ou égal à 2000 hl)	Cuve	3 000
C-PVOV-11	Octroi des labels d'appellation d'origine vitivinicole. (> 2000 hl)	Cuve	4 500
C-PVOV-12	Agrément pour exercer l'activité du commerce (négoces) de gros et/ou demi-gros des vins avec ou sans mise en bouteille.	Agrément	15 000
C-PVOV-13	Autorisation pour exercer l'activité de commerce (négoces) de gros ou demi gros des boissons spirutueuses.	Autorisation	15 000
C-PVOV-14	Autorisation sanitaire des établissements et entreprises alimentaires, à l'exception des petites coopératives de produits de terroir	Autorisation	4 500
C-PVOV-15	Agrément sanitaire des établissements et entreprises alimentaires, à l'exception des petites coopératives de produits de terroir	Agrément	7 500
EX-PVOV	Export des produits végétaux et d'origine végétale		
EX-PVOV-1	Duplicata du Certificat d'inspection ou de réinspection sanitaire à l'export	Certificat	500
EX-PVOV-2	Certificat d'inspection ou de réinspection sanitaire à l'export des Produits végétaux et d'origine végétale y compris les fruits et légumes frais (à l'exception des petites coopératives des produits de terroir)	tonne	2 (min 300 - max 600)
IM-PVOV	Import des produits végétaux et d'origine végétale		
IM-PVOV-1	Certificat de contrôle des produits végétaux et d'origine végétale, des additifs et du sel à l'importation, à l'exception du sel destiné aux boyauderies		100 (min 500 - max 5 000)
IM-PVOV-2	Certificat de contrôle à l'importation des alcools		50 (min 450 - max 7 500)
IM-PVOV-3	Autorisations d'importation d'acide acétique		750
IM-PVOV-4	Autorisations d'importation d'alcools, (V < ou égal à 10.000 Litres)		750
IM-PVOV-5	Autorisations d'importation d'alcools, (V > à 10.000 Litres)		1 500

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
C-PA	Contrôle des produits animaux et d'origine animale		
C-PA-1	Rétablissement d'agrément sanitaire des établissements et entreprises des produits animaux et d'origine animale et de l'alimentation animale (rétablissement après suspension) à l'exception des petites coopératives de produits de terroir et des abattoirs avicoles de certaines espèces de volailles (faible capacité)	Attestation	3 000
C-PA-2	Rétablissement de l'autorisation sanitaire des établissements et entreprises alimentaires des produits animaux et d'origine animale, de l'alimentation animale et des sous produits animaux (rétablissement après suspension) à l'exception des petites coopératives de produits de terroir et des abattoirs avicoles de certaines espèces de volailles (faible capacité)	Attestation	2 000
C-PA-3	Duplicata du Certificat /attestation relatif aux Produits animaux et d'origine animale et des sous produits animaux et aliments pour animaux (à l'exception des produits de la pêche et des petites coopératives de produits de terroir et des abattoirs avicoles de certaines espèces de volailles (faible capacité))	Certificat/Attestation	500
C-PA-4	Attestation de destruction des produits animaux et d'origine animale non conformes	Kg	1 (min 500 - max 1 000)
C-PA-5	Inspection et certification sanitaire vétérinaire des produits animaux et d'origine animale (à l'exception des viandes rouges, des escargots et des produits de la pêche manipulés, traités, préparés, transformés ou entreposés dans les établissements) (si le tonnage est inférieur à 20 tonnes)	Kg	0,05 (min 20)
C-PA-6	Inspection et certification sanitaire vétérinaire des produits animaux et d'origine animale (à l'exception des viandes rouges, des escargots et des produits de la pêche manipulés, traités, préparés, transformés ou entreposés dans les établissements) (si le tonnage est supérieur ou égal à 20 tonnes)	Certificat	1000
C-PA-7	Inspection et certification sanitaire vétérinaire des sous-produits animaux manipulés, traités, préparés, transformés ou entreposés dans les établissements et les aliments pour animaux (si le tonnage est inférieur à 500 tonnes)		2005
C-PA-8	Inspection et certification sanitaire vétérinaire des sous-produits animaux manipulés, traités, préparés, transformés ou entreposés dans les établissements et les aliments pour animaux (si le tonnage est supérieur ou égal à 500 tonnes)	Certificat	5000
C-PA-9	Autorisation sanitaire des établissements et entreprises alimentaires, à l'exception des petites coopératives de produits de terroir et des abattoirs avicoles de certaines espèces de volailles (faible capacité)		4 500
C-PA-10	Agrément sanitaire des établissements et entreprises alimentaires, à l'exception des petites coopératives de produits de terroir et des abattoirs avicoles de certaines espèces de volailles (faible capacité)		7 500
C-PA-11	Agrément des engins pour le transport international des denrées périssables(ATP)	Attestation de conformité technique et Certificat d'agrément sanitaire	4 000
C-PA-12	Agrément des engins pour le transport national des denrées périssables (certificat d'agrément sanitaire)	Certificat d'agrément sanitaire	1 000
EX-PA	Export des produits animaux et d'origine animale		
EX-PA-1	Certification des produits animaux et d'origine animale à l'exportation	Tonne	100 (min 500 - max 3 000)
EX-PA-2	Certification des matières premières, prémélanges et aliments pour animaux à l'exportation	Tonne	1 (min 500 - max 10 000)
IM-PA	Import des produits animaux et d'origine animale		
IM-PA-1	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des aliments pour chiens et chats	Tonne	50 (min 1 000 - max 2 000)

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
IM-PA-2	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des Additifs, premix et prémelanges destinés à l'alimentation animale	Tonne	50 (min 1 000 - max 5 000)
IM-PA-3	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des Produits animaux et d'origine animale et des sous produits animaux ainsi que les ferments et les enzymes	Tonne	100 (min 500 - max 5 000)
IM-PA-4	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des Aliments transformés pour animaux	Tonne	2 (min 1 000 - max 10 000)
C-PPA	Contrôle des produits de la pêche et de l'aquaculture		
C-PPA-1	Délivrance de duplicita de certificat sanitaire	Certificat	500
C-PPA-2	Inspection et certification sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture frais au niveau des établissements agréés à l'exception des halles et des marchés des gros de poissons (excepté le certificat sanitaire d'origine) (si la quantité est inférieure à 300 Kg)	Forfait	0
C-PPA-3	Inspection et certification sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture frais au niveau des établissements agréés à l'exception des halles et des marchés des gros de poissons (excepté le certificat sanitaire d'origine) (si la quantité est supérieure ou égale à 300 Kg)	Kg	0,02 (max 300)
C-PPA-4	Inspection et certification sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture autres que les petits pélagiques (Sardine, anchois, maquereau et chincharde) congelés à bord des bateaux et dans les établissements agréés à terre (excepté le certificat sanitaire d'origine) (si la quantité est inférieure à 20 tonnes)	Kg	0,02 (Max 300)
C-PPA-5	Inspection et certification sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture autres que les petits pélagiques (Sardine, anchois, maquereau et chincharde) congelés à bord des bateaux et dans les établissements agréés à terre (excepté le certificat sanitaire d'origine) (si la quantité est supérieure ou égale à 20 tonnes et inférieure à 50 tonnes)	Kg	0,02 (Max 600)
C-PPA-6	Inspection et certification sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture autres que les petits pélagiques (Sardine, anchois, maquereau et chincharde) congelés à bord des bateaux et dans les établissements agréés à terre (excepté le certificat sanitaire d'origine) (si la quantité est supérieure ou égale à 50 tonnes)	Forfait	1000
C-PPA-7	Inspection et certification sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture des petits pélagiques (Sardine, anchois, maquereau et chincharde) congelés à bord des bateaux et dans les établissements agréés à terre (excepté le certificat sanitaire d'origine) (si la quantité est inférieure à 20 tonnes)	Kg	0,01 (max 150)
C-PPA-8	Inspection et certification sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture des petits pélagiques (Sardine, anchois, maquereau et chincharde) congelés à bord des bateaux et dans les établissements agréés à terre (excepté le certificat sanitaire d'origine) (si la quantité est supérieure ou égale à 20 tonnes et inférieure à 50 tonnes)	Kg	0,01 (max 300)
C-PPA-9	Inspection et certification sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture des petits pélagiques (Sardine, anchois, maquereau et chincharde) congelés à bord des bateaux et dans les établissements agréés à terre (excepté le certificat sanitaire d'origine) (si la quantité est supérieure ou égale à 50 tonnes)	Forfait	500
C-PPA-10	Inspection et certification sanitaire des produits de la pêche en conserve, en semis conserve et autres préparations dans les établissements agréés (si la quantité est inférieure à 20 tonnes)	Kg	0,02 (max 300)
C-PPA-11	Inspection et certification sanitaire des produits de la pêche en conserve, en semis conserve et autres préparations dans les établissements agréés (si la quantité est supérieure ou égale à 20 tonnes et inférieure à 50 tonnes)	Kg	0,02 (max 600)

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
C-PPA-12	Inspection et certification sanitaire des produits de la pêche en conserve, en semis conserve et autres préparations dans les établissements agréés (si la quantité est supérieure ou égale à 50 tonnes)	Forfait	1000
C-PPA-13	Inspection et certification sanitaire vétérinaire des produits dérivés de la pêche manipulés, traités, préparés, transformés ou entreposés dans les établissements agréés (si le tonnage est inférieure à 500 tonnes)	Kg	0,01
C-PPA-14	Inspection et certification sanitaire vétérinaire des produits dérivés de la pêche manipulés, traités, préparés, transformés ou entreposés dans les établissements agréés (si le tonnage est supérieure ou égal à 500 tonnes)	certificat	5000
C-PPA-15	Inspection et certification sanitaire vétérinaire des escargots terrestres manipulés, traités, préparés, transformés ou entreposés dans les établissements (si le tonnage est inférieure à 20 tonnes)	Kg	0,03
C-PPA-16	Inspection et certification sanitaire vétérinaire des escargots terrestres manipulés, traités, préparés, transformés ou entreposés dans les établissements (si le tonnage est supérieur ou égal à 20 tonnes)	Certificat	600
C-PPA-17	Délivrance d'attestation de destruction des produits de la pêche et de l'aquaculture et des produits détivés de la pêche non conformes	Kg	1 (min 500 - max 1 000)
IM-PPA	Import des produits de la pêche et de l'aquaculture		
IM-PPA-1	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des produits de la pêche, de l'aquaculture, des sous produits de la pêche ainsi que les naissains, les alevins,...les animaux d'aquaculture et les escargots	Tonne	50 (min 300 - max 2 000)
C-IA	Contrôle des intrants agricoles		
C-IA-1	Certificat de contrôle des produits d'entretien des plantes	Tonne	100 (min 1 000 - max 20 000)
IM-IA	Import des intrants agricoles		
IM-IA-1	Autorisation d'importation d'un composant d'un intrant agricole	Demande/Produit	5 000
IM-IA-2	Autorisation d'importation d'une substance active de produit phytopharmaceutique	Demande/Produit	5 000
IM-IA-3	Certificat de contrôle à l'importation des pesticides, régulateurs de croissance, phéromone et pièges (y compris les substances actives)	Tonne	100 (min 1 000 - max 20 000)
IM-IA-4	Certificat de contrôle à l'importation des engrains d'origine animale ne contenant pas les PAT ou les graisses d'origine animale	Tonne	100 (min 1 000 - max 20 000)
IM-IA-5	Certificat de contrôle à l'importation des engrais, fertilisants, composants, amendement (y compris les engrais d'origine animale)	Tonne	100 (min 1 000 - max 20 000)
IM-IA-6	Autorisation pour l'importation des phéromones, attractifs et/ou pièges pour le contrôle et la lutte ou la surveillance phytosanitaire	Demande/Produit	2 000
IM-IA-7	Décision d'agrément pour exercer les activités d'importation et de distribution des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants	Demande/Agrément	25 000
IM-IA-8	Autorisation d'importation d'échantillon d'un produit phytopharmaceutique ou d'un adjuvant	Demande/Produit	500
IM-IA-9	Certificat de contrôle à l'importation des engrais d'origine animale contenant les PAT ou les graisses d'origine animale	Tonne	50 (min 300 - max 10 000)
IN-IA	Intrants agricoles		
IN-IA-1	Décision de levée de suspension d'agrément pour exercer les activités d'expérimentation pour l'évaluation de l'efficacité biologique des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants	Demande/Agrément	10 000
IN-IA-2	Attestation pour un intrant agricole	Demande/Produit	5 000
IN-IA-3	Renouvellement de l'Autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique ou d'un adjuvant	Demande/Produit	20 000

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
IN-IA-4	Autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique ou d'un adjuvant	Demande/Produit	20 000
IN-IA-5	Autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique ou d'un adjuvant sous deux noms commerciaux différents	Demande/Produit	10 000
IN-IA-6	Carte d'agrément pour l'utilisation de la phosphine	Demande/carte	1 000
IN-IA-7	Décision d'agrément pour exercer les activités d'expérimentation pour l'évaluation de l'efficacité biologique des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants	Demande/Agrément BPE	25 000
IN-IA-8	Décision d'extension d'activité de l'agrément pour exercer les activités d'expérimentation pour l'évaluation de l'efficacité biologique des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants	Demande/Décision	5 000
IN-IA-9	Décision de renouvellement d'agrément pour exercer les activités d'expérimentation pour l'évaluation de l'efficacité biologique des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants	Demande/Agrément BPE	25 000
IN-IA-10	Attestation d'extension d'usage d'un produit phytopharmaceutique ou d'un adjuvant	Demande/Usage	3 000
IN-IA-11	Attestation de modification de l'Autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique ou d'un adjuvant	Demande/Nature de modification	3 000
IN-IA-12	Décision d'agrément pour exercer les activités de fabrication ou de reconditionnement des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants	Demande/Agrément	25 000
IN-IA-13	Attestation de transfert de l'Autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique ou d'un adjuvant	Demande/Produit	5 000
IN-IA-14	Attestation d'extension d'usage d'un produit phytopharmaceutique pour un usage mineur	Demande/Usage	500
IN-IA-15	Décision d'agrément pour exercer les activités de distribution ou de prestation de service des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants	Demande/Agrément	10 000
IN-IA-16	Décision d'agrément pour exercer les activités de fabrication, d'importation, de distribution, de reconditionnement ou de prestation de service des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants pour cause de changement de la raison sociale de la société agréée ou détenteur	Demande/Agrément	5 000
IN-IA-17	Décision de levée de suspension d'agrément pour exercer les activités de fabrication, d'importation, de distribution, de reconditionnement ou de prestation de service des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants	Demande/Agrément	10 000
IN-IA-18	Autorisation d'expérimentation d'un produit phytopharmaceutique ou d'un adjuvant	Demande/Usage	1 000
IN-IA-19	Décision d'agrément pour exercer les activités d'expérimentation pour l'évaluation de l'efficacité biologique des produits phytopharmaceutiques et des adjuvants pour cause de changement de la raison sociale de l'organisme agréé	Demande/Agrément BPE	5 000
C-IV	Contrôle des Intrants vétérinaires		
C-IV-1	Certificat de contrôle des produits de nettoyage et de désinfection destinés à l'agro-alimentaire	Tonne	50 (min 1 000 - max 10 000)
IM-IV	Import- Intrants vétérinaires		
IM-IV-1	Autorisation d'importation des produits de soin pour animaux (ponctuelle) (entre 1 et 30 références)	Demande	2 000
IM-IV-2	Autorisation d'importation des produits de soin pour animaux (ponctuelle) (entre 30 et 100 références)	Demande	4 000
IM-IV-3	Autorisation d'importation des produits de soin pour animaux (ponctuelle) (plus de 100 références)	Demande	6 000
IM-IV-4	Autorisation d'importation des produits de soin pour animaux (établissement d'une liste quinquennale) (entre 1 et 30 références)	Demande	4 000
IM-IV-5	Autorisation d'importation des produits de soin pour animaux (établissement d'une liste quinquennale) (entre 30 et 100 références)	Demande	8 000

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
IM-IV-6	Autorisation d'importation des produits de soin pour animaux (établissement d'une liste quinquennale) (plus de 100 références)	Demande	12 000
IM-IV-7	Certificat sanitaire vétérinaire à l'importation des Médicaments, vaccins et matières premières à usage vétérinaire	Tonne	50 (min 1 000 - max 10 000)
IM-IV-8	Autorisation d'importation des matières premières pour production d'intrants vétérinaires (liste modifiable)	Demande	1 000
IM-IV-9	Autorisation d'importation des matières premières pour production d'intrant vétérinaire (ponctuelle)	Demande	1 000
IM-IV-10	Autorisation d'importation des Réactifs et des souches microbiennes (établissement d'une liste annuelle). (31 à 100 références)	Demande	5 000
IM-IV-11	Autorisation d'importation des Réactifs, des souches microbiennes (ponctuelle), des animaux de laboratoires et des œufs SPF (31 à 100 références)	Demande	3 000
IM-IV-12	Autorisation d'importation des Réactifs, des souches microbiennes (ponctuelle), des animaux de laboratoires et des œufs SPF (plus de 100 références)	Demande	5 000
IM-IV-13	Autorisation d'importation des Réactifs et des souches microbiennes (établissement d'une liste annuelle). (plus de 100 références)	Liste validée	7 000
IM-IV-14	Autorisation d'importation de supports biologiques pour essais cliniques (Arthropodes, cestodes) (ponctuelle)	Demande	1 000
IM-IV-15	Autorisation d'importation de supports biologiques pour essais cliniques (Arthropodes, cestodes) (annuelle)	Demande	3 000
IM-IV-16	Autorisation d'importation des Réactifs, des souches microbiennes (ponctuelle), des animaux de laboratoires et des œufs SPF (1 à 30 références)	Demande	1 000
IM-IV-17	Autorisation d'importation des Réactifs et des souches microbiennes (établissement d'une liste annuelle). (1 à 30 références)	Demande	2 000
IM-IV-18	établissement d'une liste annuelle pour l'importation des matières premières pour production d'intrants vétérinaires.	Demande	2 000
IN-IV	Intrants vétérinaires		
IN-IV-1	Mise à la consommation d'un intrant vétérinaire (Médicaments vétérinaires, additifs de l'alimentation animale, biocides, réactifs, ...)	Demande	500
IN-IV-2	Autorisation de mise sur le marché du médicament vétérinaire - nouveau produit	Demande	5 000
IN-IV-3	Renouvellement de l'homologation des additifs et des biocides	Demande	5 000
IN-IV-4	Etablissement de la liste des médicaments vétérinaires enregistrés validée pour visa d'importation ou pour exportation ou après mise à jour suite à nouvelle autorisation	Demande	2 000
IN-IV-5	Etablissement de la liste des biocides autorisés validée pour visa d'importation ou pour Exportation.	Demande	2 000
IN-IV-6	Etablissement de la liste des additifs autorisés validée pour visa d'importation ou pour exportation	Demande	2 000
IN-IV-7	Homologation d'un additifs ou d'un biocide	Demande	5 000
IN-IV-8	Certificat d'origine et/ou de libre circulation, ou d'un certificat produit pharmaceutique	Demande	1 000
IN-IV-9	Certificats BPF, BPL, BPD (Dans le cadre du programme d'inspection normal et hors programme)	Demande	1 000
IN-IV-10	Renouvellement et/ou mise à jour du dossier d'autorisation de mise sur le marché	Demande	5 000
IN-IV-11	Mise à jour de l'homologation des additifs et des biocides	Demande	3 000
IN-IV-12	Inspection BPF à l'étranger	Par jour d'inspection /personne	15 000
LAB-LABP	Laboratoires		
LAB-LABP-1	Décision d'autorisation et de renouvellement d'autorisation d'un laboratoire privé	Demande recevable	12 000

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-LABP-2	Décision d'extension d'agrément d'un laboratoire privé	Demande recevable	5 000
LAB-LABP-3	Décision d'extension de reconnaissance d'un laboratoire privé	Demande recevable	5 000
LAB-LABP-4	Décision d'extension d'agrément d'un déléataire pour la réalisation des prélèvements destinés aux laboratoires	Demande recevable	5 000
LAB-LABP-5	Décision d'agrément et de renouvellement d'agrément d'un laboratoire privé	Demande recevable	12 000
LAB-LABP-6	Décision de reconnaissance et de renouvellement de reconnaissance d'un laboratoire privé	Demande recevable	12 000
LAB-LABP-7	Décision d'agrément et de renouvellement d'agrément d'un déléataire pour la réalisation des prélèvements destinés aux laboratoires	Demande recevable	12 000
LAB-LABP-8	Décision d'extension d'autorisation d'un laboratoire privé	Demande recevable	5 000
LAB-V	Laboratoires- Vétérinaires		
LAB-V-1	Résidus de pesticides: Méthode multirésidus par LC/MS/MS et/ou GC/MS/MS	Analyse	1 900
LAB-V-2	Analyse des Norovirus G I, G II et Hepatite A par RT-PCR	Analyse	3 800
LAB-V-3	Analyses chimiques des vaccins: Densité	Vaccin	100
LAB-V-4	Autopsie: Volailles	Unité	50
LAB-V-5	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Vérification des solubilités	Analyse	100
LAB-V-6	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Viscosité	Analyse	100
LAB-V-7	Analyses chimiques des vaccins: Viscosité	Vaccin	100
LAB-V-8	Autopsie: Grands animaux	Unité	600
LAB-V-9	Analyses chimiques des vaccins: Dosage de l'hydroxyde d'alumine	Vaccin	1 500
LAB-V-10	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Contrôle de stérilité bactérienne et fongique	Médicament	2 500
LAB-V-11	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Titrimétrie	Analyse	500
LAB-V-12	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Contrôle de pureté des vaccins bactériens vivants	Médicament	500
LAB-V-13	Analyses virologiques des désinfectants: Contrôle de l'activité virucide des désinfectants, pour un virus, méthode normalisée	Désinfectant	5 000
LAB-V-14	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Titrage microbiologiques d'un antibiotique	Médicament	2 500
LAB-V-15	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Titrage d'antibiotiques avec extraction préalable du principe actif	Médicament	2 500
LAB-V-16	Autopsie: Petits animaux	Unité	300
LAB-V-17	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Densité relative	Analyse	300
LAB-V-18	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Mesure de pH (pH mètre)	Analyse	100
LAB-V-19	Analyses chimiques des vaccins: pH (pH mètre)	Vaccin	100
LAB-V-20	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Titrage d'un vaccin bactérien vivant	Médicament	1 000
LAB-V-21	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Contrôle d'inactivation des vaccins bactériens	Médicament	1 000
LAB-V-22	Analyses bactériologiques des désinfectants: Activité fongique des désinfectants (méthode normalisée)	Analyse et désinfectant	3 000
LAB-V-23	Recherche des résidus à activité antibactérienne par test rapide	Echantillon	1 000
LAB-V-24	Analyses virologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Pureté virale d'un vaccin	Analyse	1 000

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-V-25	Analyses virologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Contrôle d'identité d'un vaccin viral vivant par inhibition de l'hémagglutination	Contrôle	1 000
LAB-V-26	Etude de l'innocuité spécifique d'un vaccin viral: Grands animaux	Vaccin	70 000
LAB-V-27	Etude de l'identité et de l'activité par inoculation d'animaux et recherches des anticorps spécifiques	Vaccin	70 000
LAB-V-28	Analyses chimiques des résidus: Recherche de résidus par CPG	Recherche	1 200
LAB-V-29	Analyses chimiques des résidus: Recherche des résidus de médicaments vétérinaires par CCM	Recherche	1 200
LAB-V-30	Analyse de recherche des résidus de médicaments vétérinaires par biopuces	Par test	1 700
LAB-V-31	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Masse volumique	Analyse	50
LAB-V-32	Lait et produits dérivés : masse volumique (Densité)	Analyse	50
LAB-V-33	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Identification par réaction chimique	Analyse	500
LAB-V-34	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Identification par CCM	Analyse	500
LAB-V-35	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Chromatographie en phase gazeuse (C.P.G.): identification et/ou dosage	Analyse	1 000
LAB-V-36	Analyses chimiques des résidus: Recherche de résidus de médicaments vétérinaires par HPLC avec détecteur fluorimètre ou à barrette d'iode	Recherche	2 000
LAB-V-37	Analyses chimiques des vaccins: Dosage de l'humidité résiduelle (Karl-Fisher)	Vaccin	500
LAB-V-38	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Innocuité spécifique sur espèce de destination: Volailles et lapin	Médicament	5 000
LAB-V-39	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Innocuité spécifique sur espèce de destination: Petits ruminants	Médicament	20 000
LAB-V-40	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Innocuité spécifique sur espèce de destination: Camélidés	Médicament	100 000
LAB-V-41	Analyses virologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Etude de l'innocuité non spécifique d'un vaccin viral	Vaccin	5 000
LAB-V-42	Etude de l'innocuité spécifique d'un vaccin viral: Volailles et lapin	Vaccin	5 000
LAB-V-43	Etude de l'innocuité spécifique d'un vaccin viral: Petits ruminants	Vaccin	20 000
LAB-V-44	Etude de l'innocuité spécifique d'un vaccin viral: Camélidés	Vaccin	100 000
LAB-V-45	Etude de l'efficacité sur espèce cible	Vaccin	100 000
LAB-V-46	Analyses virologiques Désinfectants: Contrôle de l'activité virucide des désinfectants, pour un virus, autre méthode	Désinfectant	5 000
LAB-V-47	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Test d'apyrogénicité des préparations injectables	Test	4 000
LAB-V-48	Analyses virologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Titrage d'un vaccin viral vivant sur cellule	Titrage	4 000
LAB-V-49	Contrôle du vaccin de la rage (test NIH)	Vaccin	8 000
LAB-V-50	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Dosage de l'humidité résiduelle (Karl-Fisher)	Analyse	300
LAB-V-51	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Chromatographie en phase liquide (HPLC) : identification et/ou Dosage	Analyse	1 500
LAB-V-52	Analyses chimiques des résidus: Recherche de résidus de médicament vétérinaire (une molécule) par HPLC	Recherche	1 500
LAB-V-53	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Identité des souches vaccinales	Médicament	1 500
LAB-V-54	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Innocuité non spécifique	Médicament	1 500

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-V-55	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Contrôle de l'activité d'un vaccin par mesure de la réponse anticorps spécifiques (1 valence)	Valence	3 000
LAB-V-56	Recherche des résidus à activité antibactérienne au niveau viandes rouges, volaille (diffusion en gélose, quatre boîtes)	Echantillon	1 500
LAB-V-57	Recherche des résidus à activité antibactérienne au niveau des produits d'aquaculture (diffusion en gélose, trois boîtes)	Echantillon	1 500
LAB-V-58	Analyses virologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Contrôle d'identité d'un vaccin viral vivant par séroneutralisation sur œufs embryonnés	Contrôle	6 000
LAB-V-59	Analyses virologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Titrage d'un vaccin viral vivant sur œufs embryonnés	Titrage	6 000
LAB-V-60	Titrage des anticorps antirabiques séroneutralisants (test FAVN)	Par sérum	1 500
LAB-V-61	Analyses chimiques des vaccins: Dosage du Formol libre	Vaccin	500
LAB-V-62	Analyses chimiques des vaccins: Dosage du formol lié	Vaccin	500
LAB-V-63	Organisation d'essai interlaboratoire dans le cadre du suivi des laboratoires agréés ou reconnus ou BPL	Par essai EIL	3 500
LAB-V-64	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Innocuité spécifique sur espèce de destination: Grands animaux	Médicament	70 000
LAB-V-65	Analyses bactériologiques des désinfectants: Activité bactéricide des désinfectants (méthode normalisée)	Analyse et désinfectant	3 000
LAB-V-66	Analyses virologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Contrôle d'identité d'un vaccin viral vivant par séroneutralisation sur cellules	Contrôle	3 000
LAB-V-67	Test d'inactivation d'un vaccin: Sur œufs embryonnés	Vaccin	3 000
LAB-V-68	Test d'inactivation d'un vaccin: Sur cellules	Vaccin	3 000
LAB-V-69	Analyses virologiques: Titrage de virus sur culture cellulaire	Titrage	400
LAB-V-70	Radioactivité par élément	Analyse	80
LAB-V-71	Poissons, conserves et semi-conserves: Radioactivité par élément	Analyse	80
LAB-V-72	Laits et produits dérivés: Radioactivité par élément	Analyse	80
LAB-V-73	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Spectrophotométrie d'adsorption en UV Visible : Identification et/ou Dosage	Analyse	600
LAB-V-74	Analyses chimique des médicaments et intrants vétérinaires: Spectrofluorométrie : identification et ou dosage	Analyse	600
LAB-V-75	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Contrôle de stérilité mycoplasmatique	Médicament	1 200
LAB-V-76	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Innocuité spécifique sur espèce de destination: Petits animaux	Médicament	20 000
LAB-V-77	Analyses bactériologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Expertise d'un vaccin (activité, efficacité, autres...)	Expertise	80 000
LAB-V-78	Analyses virologiques des médicaments chimiques ou immunologiques: Titrage d'un vaccin viral vivant sur support animal	Titrage	40 000
LAB-V-79	Etude de l'innocuité spécifique d'un vaccin viral: Petits animaux	Vaccin	20 000
LAB-V-80	Analyse bactériologique complète pour germes aérobies (bactérioscopie - isolement – identification)	Analyse	380
LAB-V-81	Hémagglutination	Analyse	100
LAB-V-82	Fixation du complément	Analyse	150
LAB-V-83	Parasitologie: Ectoparasites	Analyse	50
LAB-V-84	Aliments destinés à la consommation humaine et à l'alimentation animale: Matière minérale (cendres brutes) (ex: chocolat)	Analyse	50
LAB-V-85	Aliments destinés à l'alimentation animale: Carbonates	Analyse	100
LAB-V-86	Aliments destinés à l'alimentation animale: Additifs cocidiostatiques ou médicamenteux	Composé	100
LAB-V-87	Strychnine	Analyse	100
LAB-V-88	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Savon (recherche).	Analyse	50



Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-V-89	Viandes et produits à base de viande: Matière minérales (Cendres brutes)	Analyse	50
LAB-V-90	Laits et produits dérivés: Matière minérale (Cendres brutes)	Analyse	50
LAB-V-91	Analyses chimiques des résidus: Recherche des résidus de médicaments vétérinaires par GCMS	Recherche	2 500
LAB-V-92	Expertise complète d'un vaccin (activité, efficacité, autres...)	Vaccin	100 000
LAB-V-93	Analyse bactériologique complète pour germes anaérobies (bactérioscopie – isolement – identification)	Analyse	480
LAB-V-94	Recherche de Taylorella equigenitalis par immunofluorescence	Analyse	420
LAB-V-95	Antibiogramme	Analyse	120
LAB-V-96	Bactérioscopie par coloration : Coloration Ziehl-nielson	Analyse	60
LAB-V-97	Bactérioscopie par coloration : Coloration Stamp	Analyse	60
LAB-V-98	Bactérioscopie par coloration : Coloration Kosner	Analyse	60
LAB-V-99	Isolement et identification par germe	Germe	300
LAB-V-100	Salmonelles en aviculture : recherche négative	Analyse	300
LAB-V-101	Analyses virologiques: Isolement et identification de virus sur cultures cellulaires	Isolement	600
LAB-V-102	Isolement et identification des virus sur œufs embryonnés	Isolement	1 200
LAB-V-103	Inhibition de l'hémagglutination	Analyse	240
LAB-V-104	Séro-agglutination en tube ou en micro plaque	Analyse	60
LAB-V-105	Immuno-électrophorèse	Analyse	300
LAB-V-106	Immuno-fluorescence directe (à l'exception de la rage)	Analyse	180
LAB-V-107	Immunoperoxydase,	Analyse	120
LAB-V-108	Parasitologie: Coproscopie	Analyse	48
LAB-V-109	Parasitologie: Coproculture	Analyse	240
LAB-V-110	Parasitologie: Recherche d'hématozoaires	Analyse	240
LAB-V-111	Parasitologie: Recherches de parasites par histologie	Analyse	180
LAB-V-112	Parasitologie: Identification de parasites	Analyse	60
LAB-V-113	Parasitologie: Recherche et identification par cultures	Analyse	300
LAB-V-114	Hématologie: Hématocrite	Analyse	60
LAB-V-115	Hématologie: Vitesse de sédimentation	Analyse	60
LAB-V-116	Biochimie médicale (Sang): Glycémie	Analyse	120
LAB-V-117	Biochimie médicale (Sang): Azote aminé	Analyse	180
LAB-V-118	Biochimie médicale (Sang): Constituants azotes	Analyse	240
LAB-V-119	Biochimie médicale (Sang): Hémoglobine	Analyse	180
LAB-V-120	Biochimie médicale (Sang): Bilirubine	Analyse	180
LAB-V-121	Biochimie médicale (Sang): Eléments minéraux	Analyse	180
LAB-V-122	Biochimie médicale (Sang): Transaminases	Analyse	180
LAB-V-123	Biochimie médicale (Sang): T.G.O.	Analyse	180
LAB-V-124	Biochimie médicale (Sang): T.G.P.	Analyse	180
LAB-V-125	Biochimie médicale (Sang): Phosphatases	Analyse	180
LAB-V-126	Biochimie médicale (Sang): Hydrogénases	Analyse	180
LAB-V-127	Biochimie médicale (Sang): Lactose déshydrogénase	Analyse	180
LAB-V-128	Biochimie médicale (Sang): Glutamate déshydrogénase	Analyse	180
LAB-V-129	Biochimie médicale (Sang): Glucose 6 phosphate déshydrogénase	Analyse	180
LAB-V-130	Biochimie médicale (Sang): Créatinékinase	Analyse	180
LAB-V-131	Biochimie médicale (Sang): O.C.T.	Analyse	180
LAB-V-132	Biochimie médicale (Sang): Autre enzyme	Analyse	180
LAB-V-133	Biochimie médicale (Sang): Cholinesterase	Analyse	180
LAB-V-134	Biochimie médicale (Urine): Examen microscopique	Analyse	60
LAB-V-135	Biochimie médicale (Urine): pH	Analyse	60
LAB-V-136	Biochimie médicale (Urine): Densité	Analyse	60
LAB-V-137	Biochimie médicale (Urine): Humidité	Analyse	60
LAB-V-138	Biochimie médicale (Urine): Urobilinogène et urobiline	Analyse	180
LAB-V-139	Biochimie médicale (Urine): Sels biliaires	Analyse	180
LAB-V-140	Biochimie médicale (Urine): Porphyrines et précurseurs	Analyse	180
LAB-V-141	Biochimie médicale (Urine): Corps cétoniques	Analyse	180
LAB-V-142	Biochimie médicale (Urine): Constituants azotes	Analyse	180
LAB-V-143	Biochimie médicale (Urine): Urée	Analyse	180
LAB-V-144	Biochimie médicale (Urine): Acide urique	Analyse	180
LAB-V-145	Biochimie médicale (Urine): Créatine	Analyse	180
LAB-V-146	Biochimie médicale (Urine): Créatinine	Analyse	180



Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-V-147	Biochimie médicale (Urine): Azote aminé	Analyse	180
LAB-V-148	Biochimie médicale (Urine): Éléments minéraux	Analyse	180
LAB-V-149	Biochimie médicale (Urine): Albumine	Analyse	96
LAB-V-150	Biochimie médicale (Matières fécales): Examen microscopique	Analyse	120
LAB-V-151	Biochimie médicale (Matières fécales): pH	Analyse	60
LAB-V-152	Biochimie médicale (Matières fécales): Pigments biliaires et albumine soluble	Analyse	120
LAB-V-153	Biochimie médicale (Matières fécales): Éléments minéraux	Analyse	60
LAB-V-154	Biochimie médicale (Matières fécales): Porphyrines	Analyse	120
LAB-V-155	crustacés : bisulfites	analyse	120
LAB-V-156	Lait et produits dérivés: Matière grasse	Analyse	120
LAB-V-157	Miel: Analyse des sucres par HPLC (par sucre)	Analyse	180
LAB-V-158	Recherche des résidus de médicament vétérinaire par LC/MS-MS en dépistage par groupe de molécules	Recherche	3 000
LAB-V-159	Recherche des résidus de médicament vétérinaire par LC/MS-MS en confirmation par Molécule	Recherche	3 000
LAB-V-160	Salmonelles en aviculture : recherche positive avec sérotypage des sérotypes les plus commun en aviculture	Analyse	700
LAB-V-161	Immuno-enzymologie	Analyse	140
LAB-V-162	Radio-immunologie	Analyse	140
LAB-V-163	Immuno-fluorescence indirecte	Analyse	70
LAB-V-164	Séronutralisation sur cultures cellulaires	Analyse	350
LAB-V-165	Parasitologie: Recherche et identification de parasites	Analyse	140
LAB-V-166	Immuno-histo chimie	Analyse	70
LAB-V-167	Biochimie médicale (Urine): Recherches de sang	Analyse	140
LAB-V-168	Aliments destinés à l'alimentation animale: Lactose	Analyse	70
LAB-V-169	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Radioactivité par élément	Analyse	70
LAB-V-170	Poissons, conserves et semi-conserves: Histamine par HPLC	Analyse	350
LAB-V-171	PSP (toxines neurologiques) par méthode biologique	Analyse	350
LAB-V-172	DSP (toxines diarrhéique) par méthode biologique	Analyse	350
LAB-V-173	Biochimie médicale (Sang): Urée	Analyse	150
LAB-V-174	Biochimie médicale (Sang): Acide urique	Analyse	150
LAB-V-175	Biochimie médicale (Sang): Ammoniac	Analyse	150
LAB-V-176	Biochimie médicale (Sang): Créatine	Analyse	150
LAB-V-177	Biochimie médicale (Sang): Créatinine	Analyse	150
LAB-V-178	Biochimie médicale (Sang): Constituants lipidiques	Analyse	150
LAB-V-179	Biochimie médicale (Sang): Lipides totaux	Analyse	150
LAB-V-180	Biochimie médicale (Sang): Triglycérides	Analyse	150
LAB-V-181	Biochimie médicale (Sang): Phospholipides	Analyse	150
LAB-V-182	Biochimie médicale (Sang): Cholestérol	Analyse	150
LAB-V-183	Bactérioscopie par coloration : Coloration Gram	Analyse	40
LAB-V-184	Elisa	Analyse	80
LAB-V-185	Biochimie médicale (Sang): Azote total	Analyse	800
LAB-V-186	Biochimie médicale (Sang): Azote non protéique	Analyse	800
LAB-V-187	Biochimie médicale (Sang): Azote polypeptidique	Analyse	800
LAB-V-188	Biochimie médicale (Sang): Azote résiduel	Analyse	800
LAB-V-189	Biologie moléculaire: PCR en temps réel	Analyse	400
LAB-V-190	Aliments destinés à l'alimentation animale: Humidité	Ensemble d'analyses	80
LAB-V-191	Aliments destinés à l'alimentation animale: Amidon (TEST qualitatif)	Analyse	80
LAB-V-192	Recherche de protéines animales par PCR en temps réel	Analyse	400
LAB-V-193	Humidité	Analyse	80
LAB-V-194	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Réaction de Belier	Analyse	80
LAB-V-195	Lait et produits dérivés: Extrait sec	Analyse	80
LAB-V-196	Lait et produits dérivés: Recherche de l'amidon (test qualitatif)	Analyse	80
LAB-V-197	Lait et produits dérivés: Détection de formol ou d'aldéhyde formique	Analyse	80
LAB-V-198	Lait et produits dérivés: Détection d'eau oxygénée	Analyse	80
LAB-V-199	Lait et produits dérivés: Détection des borates	Analyse	80
LAB-V-200	Lait et produits dérivés: Détection de salicylates	Analyse	80
LAB-V-201	Lait et produits dérivés: Détection de sels d'ammonium	Analyse	80
LAB-V-202	Lait et produits dérivés: Détection de gélatine	Analyse	80

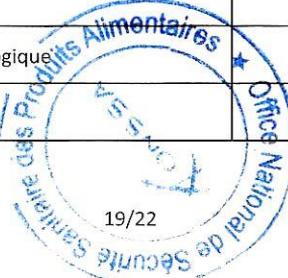


Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-V-203	Eaux: Résidu sec	Analyse	80
LAB-V-204	Eaux: Matières minérales (cendres brutes)	Analyse	80
LAB-V-205	Eaux: Carbonates	Analyse	80
LAB-V-206	Recherche de Taylorella équigenitalis (bactérioscopie – isolement – identification)	Analyse	450
LAB-V-207	Analyses virologiques: Titrage de virus sur oeufs embryonnés, SPF	Titrage	900
LAB-V-208	Parasitologie: Coloration May-Grunwald-Giemsa	Analyse	45
LAB-V-209	Hématologie: Formule sanguine	Analyse	45
LAB-V-210	Biochimie médicale (Sang): Pression osmotique	Analyse	90
LAB-V-211	Biochimie médicale (Urine): Azote total	Analyse	90
LAB-V-212	Biochimie médicale (Urine): Azote ammoniacal	Analyse	90
LAB-V-213	Biochimie médicale (Urine): Sédiments urinaires	Analyse	90
LAB-V-214	Biochimie médicale (Urine): Glucides	Analyse	90
LAB-V-215	Biochimie médicale (Matières fécales): Acides organiques et ammoniac	Analyse	90
LAB-V-216	Biochimie médicale (Matières fécales): Recherche de sang	Analyse	90
LAB-V-217	Biochimie médicale (Matières fécales): Azote total	Analyse	90
LAB-V-218	Biochimie médicale (Matières fécales): Graisses	Analyse	90
LAB-V-219	Laits et produits dérivés: Point de congélation	Analyse	90
LAB-V-220	Laits et produits dérivés: Indice des AG volatils et insolubles	Analyse	90
LAB-V-221	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Point de fusion	Analyse	100
LAB-V-222	Séro-agglutination sur lame	Analyse	22
LAB-V-223	produits de la peche : teneur en Matière grasse	Analyse	220
LAB-V-224	conserves de poissons : teneur en sel	Analyse	220
LAB-V-225	Sel alimentaire : teneur en Iode	Analyse	220
LAB-V-226	concentrés de tomates et vinaigres : acidité (ingrédients pour les conserves et semi-conserves)	analyse	220
LAB-V-227	indice de réfraction	analyse	220
LAB-V-228	Aliments destinés à l'alimentation animale: teneur en Matière grasse	Analyse	220
LAB-V-229	Aliments destinés à l'alimentation animale: Matière minérale insoluble l'acide chlorhydrique	Analyse	110
LAB-V-230	Poissons, conserves et semi-conserves: Histamine par spectrofluorométrie	Analyse	55
LAB-V-231	Immuno-diffusion	Analyse	65
LAB-V-232	PSP (toxines neurologiques) par HPLC	Analyse	650
LAB-V-233	ASP (toxines amnésiques) par HPLC	Analyse	650
LAB-V-234	Biologie moléculaire: PCR conventionnelle	Analyse	270
LAB-V-235	Aliments destinés à l'alimentation animale: teneur en Protéines	Ensemble d'analyses	270
LAB-V-236	Aliments destinés à l'alimentation animale: Chlorures	Analyse	140
LAB-V-237	chlorures dans le sel alimentaire ; les conserves et semi-conserves	Analyse	140
LAB-V-238	Salmonella: recherche négative	Analyse	160
LAB-V-239	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Test de stabilité (pH>4,5)	Lot de fabrication	160
LAB-V-240	Aliments destinés à l'alimentation animale: Cellulose brute	Analyse	160
LAB-V-241	Aliments destinés à l'alimentation animale: Additifs antibiotiques	Elément	160
LAB-V-242	Test de stérilité	Lot de fabrication	250
LAB-V-243	Laits et produits dérivés: Teneur en caséine	Analyse	260
LAB-V-244	Autopsie: Enlèvement pour l'équarrissage	Unité	100
LAB-V-245	Salmonelles en aviculture : recherche positive sans sérotypage	Analyse	400
LAB-V-246	Recherche aspergillus fumigatus (par méthode de Hamet)	Analyse	120
LAB-V-247	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Acinitobacter	Analyse	50
LAB-V-248	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Aeromonas hydrophila	Analyse	85
LAB-V-249	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes anaérobies sulfito-réducteurs à 37°C	Analyse	80
LAB-V-250	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes anaérobies sulfito-réducteurs à 46°C	Analyse	80



Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-V-251	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Bacillus cerus	Analyse	150
LAB-V-252	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Campylobacter	Analyse	500
LAB-V-253	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Clostridium butyricum	Analyse	125
LAB-V-254	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Clostridium perfringens	Analyse	150
LAB-V-255	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Coliformes thermotolérants à 44°C	Analyse	80
LAB-V-256	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Coliformes totaux	Analyse	80
LAB-V-257	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Enterobactéries	Analyse	80
LAB-V-258	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Escherichia coli Beta glucuronidase	Analyse	125
LAB-V-259	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes psychrotropes	Analyse	80
LAB-V-260	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes aérobies mésophiles à 30°C	Analyse	80
LAB-V-261	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes aérobies à 37°C	Analyse	80
LAB-V-262	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes aérobies thermophiles à 55°C	Analyse	90
LAB-V-263	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Spores de germes aérobies à 37°C	Analyse	90
LAB-V-264	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Spores de germes aérobies thermophiles à 55°C	Analyse	90
LAB-V-265	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes anaérobies à 37°C	Analyse	90
LAB-V-266	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes anaérobies mésophiles à 30°C	Analyse	90
LAB-V-267	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes anaérobies thermophiles à 55°C	Analyse	90
LAB-V-268	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Spores de germes anaérobies à 37°C	Analyse	100
LAB-V-269	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Spores de germes anaérobies mésophiles à 30°C	Analyse	100
LAB-V-270	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Spores de germes anaérobies thermophiles à 55°C	Analyse	100
LAB-V-271	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes butyriques.	Analyse	185
LAB-V-272	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes lipolytiques	Analyse	125
LAB-V-273	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Germes propioniques	Analyse	150
LAB-V-274	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Lactobacilles	Analyse	100
LAB-V-275	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Leuconostoc	Analyse	150
LAB-V-276	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Levures et moisissures (dénombrément)	Analyse	80
LAB-V-277	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Levures osmophiles	Analyse	150
LAB-V-278	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Listeria monocytogènes: recherche positive	Analyse	400
LAB-V-279	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Listeria monocytogènes: recherche négative	Analyse	300
LAB-V-280	Listeria monocytogenes : dénombrement positif	Analyse	200
LAB-V-281	Listeria monocytogenes : dénombrement négatif	Analyse	150
LAB-V-282	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Proteus	Analyse	250
LAB-V-283	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Pseudomonas	Analyse	200

Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-V-284	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Salmonella: recherche positive	Analyse	250
LAB-V-285	Salmonella: sérotypage	Souche	500
LAB-V-286	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Staphylocoques à coagulase positive: dénombrement	Analyse	100
LAB-V-287	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Streptocoques fécaux	Analyse	100
LAB-V-288	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Test de stabilité (pH<4,5)	Lot de fabrication	90
LAB-V-289	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Vibrio sp: recherche négative	Analyse	200
LAB-V-290	Vibrio sp : recherche positive	Analyse	500
LAB-V-291	Vibrio : recherche de l'hémolysine	Analyse	800
LAB-V-292	Microbiologie alimentaire analyse par élément: Yersinia enterocolitica	Analyse	500
LAB-V-293	Analyse de l'eau: Germes aérobies reviviables à 22°C par dénombrement	Analyse	80
LAB-V-294	Analyse de l'eau: Germes aérobies reviviables à 37°C par dénombrement	Analyse	80
LAB-V-295	Analyse de l'eau: E.Coli par filtration	Analyse et type de bactérie	120
LAB-V-296	Analyse de l'eau: Spores de germes anaérobies sulfito-réducteurs et clostridium (dénombrement et recherche par filtration)	Analyse	150
LAB-V-297	Analyse de l'eau: Spores de germes anaérobies sulfito-réducteurs et clostridium (gélose en tube profond)	Analyse	80
LAB-V-298	Analyse de l'eau: Entérocoques intestinaux (recherche et dénombrement) par filtration	Analyse	120
LAB-V-299	Analyse de l'eau: Recherches des légionnelles dans les eaux et systèmes de climatisation	Analyse	500
LAB-V-300	Analyse de l'eau: Recherches de salmonelles par filtration : recherche positive	Analyse	300
LAB-V-301	Analyse de l'eau: Recherches de salmonelles par filtration : recherche négative	Analyse	200
LAB-V-302	Analyse de l'eau:Dénombrement et recherches des Staphylocoques par filtration	Analyse	150
LAB-V-303	Analyse de l'eau:Recherche et dénombrement de Pseudomonas aeruginosa par filtration	Analyse	150
LAB-V-304	Autres analyses: Identification Bactéries	Souche	300
LAB-V-305	Autres analyses: Autres analyses: Identification Levures	Souche	600
LAB-V-306	Autres analyses: Identification Moisissures	Souche	1 000
LAB-V-307	Autres analyses: Observation microscopiques	Analyse	40
LAB-V-308	Autres analyses: Entérotoxine staphylococcique	Analyse	1 500
LAB-V-309	Poissons marinés : analyse de Ph	Analyse	50
LAB-V-310	Aliments destinés à l'alimentation animale: Acide cyanhydrique	Analyse	150
LAB-V-311	Aliments destinés à l'alimentation animale: Alcoédés de lupin	Analyse	80
LAB-V-312	Aliments destinés à l'alimentation animale: Activité uréasique (Soja)	Analyse	120
LAB-V-313	Anticoagulants par CCM	Analyse	150
LAB-V-314	Recherche de la toxine botulique par test biologique	Analyse	400
LAB-V-315	Recherche toxicologique par test biologique	Analyse	200



Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-V-316	Sucres solubles totaux	Analyse	100
LAB-V-317	Urée	Analyse	130
LAB-V-318	Antioxydants par élément	Analyse	200
LAB-V-319	Colorants (recherche et identification par CCM)	Analyse	150
LAB-V-320	Azote volatile	Analyse	150
LAB-V-321	Dosage des xanthophiles	Analyse	700
LAB-V-322	Recherche de farine animale par microscopie	Analyse	150
LAB-V-323	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Acides gras en position 2	Analyse	700
LAB-V-324	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Acidité	Analyse	100
LAB-V-325	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Composition en acide gras par CPG	Analyse	700
LAB-V-326	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Composition en stéroïls	Analyse	600
LAB-V-327	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Composition en triglycérides par HPLC	Analyse	1 000
LAB-V-328	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Humidité (Karl Fisher)	Analyse	200
LAB-V-329	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Impuretés (extraction à l'éther)	Analyse	180
LAB-V-330	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: teneur en matière grasse	Analyse	200
LAB-V-331	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Sel (chlorures)	Analyse	130
LAB-V-332	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Teneur en insaponifiables	Analyse	130
LAB-V-333	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Indice d'iode	Analyse	180
LAB-V-334	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Indice de peroxyde	Analyse	110
LAB-V-335	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Indice de réfraction	Analyse	80
LAB-V-336	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Indice de saponification	Analyse	180
LAB-V-337	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Matière sèche	Analyse	70
LAB-V-338	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Non beurre (matière sèche non grasse)	Analyse	180
LAB-V-339	Beurre, graisse et huiles animales et végétales: Teneur en triglycérides oxydés dans les huiles de friture	Analyse	460
LAB-V-340	Viandes et produits à base de viande: Amidon (dosage quantitatif)	Analyse	200
LAB-V-341	Viandes et produits à base de viande: Antiseptiques par HPLC par élément	Analyse	600
LAB-V-342	Viandes et produits à base de viande: Azote basique volatile total (ABVT)	Analyse	150
LAB-V-343	Viandes et produits à base de viande: Collagènes	Analyse	200
LAB-V-344	Viandes et produits à base de viande: Identification des viandes ar espèce animale par ELISA	Analyse	700
LAB-V-345	Viandes et produits à base de viande: Insolubles chlorhydriques (matière minérale insoluble dans l'acide chlorhydrique)	Analyse	100
LAB-V-346	Viandes et produits à base de viande: teneur en Matière grasse	Analyse	200
LAB-V-347	Viandes et produits à base de viande: Radioactivité par élément	Analyse	60
LAB-V-348	Viandes et produits à base de viande: Sel (chlorures)	Analyse	130



Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-V-349	Viandes et produits à base de viande: Sucres solubles totaux	Analyse	100
LAB-V-350	Viandes et produits à base de viande: Sulfites	Analyse	200
LAB-V-351	Viandes et produits à base de viande: Humidité	Analyse	70
LAB-V-352	Viandes et produits à base de viande: pH	Analyse	50
LAB-V-353	Viandes et produits à base de viande: Nitrates-	Analyse	200
LAB-V-354	Nitrites	Analyse	200
LAB-V-355	Poissons, conserves et semi-conserves: Azote ammoniacal	Analyse	150
LAB-V-356	Poissons, conserves et semi-conserves: Azote basique volatil total (ABVT)	Analyse	150
LAB-V-357	Poissons, conserves et semi-conserves: Azote total	Analyse	250
LAB-V-358	Poissons, conserves et semi-conserves: Trimethylamine (TMA)	Analyse	150
LAB-V-359	DSP (toxines diarrhéique) par méthode LC/MS-MS	Analyse	2 000
LAB-V-360	Poissons, conserves et semi-conserves: Sulfites	Analyse	200
LAB-V-361	Laits et produits dérivés: Acidité en acide lactique	Analyse	100
LAB-V-362	Laits et produits dérivés: Antiseptiques, par HPLC par élément	Analyse	600
LAB-V-363	Laits et produits dérivés: Chlorures	Analyse	130
LAB-V-364	Laits et produits dérivés: Colorant (recherche et identification par CCM),	Elément	150
LAB-V-365	Laits et produits dérivés: Indice de peroxydes	Analyse	110
LAB-V-366	Laits et produits dérivés: Lactose	Analyse	130
LAB-V-367	Laits et produits dérivés: Matières azotées totales	Analyse	250
LAB-V-368	Laits et produits dérivés: Nature de matière grasse	Analyse	700
LAB-V-369	Laits et produits dérivés: recherches des sucres	Analyse	150
LAB-V-370	Laits et produits dérivés: pH	Analyse	50
LAB-V-371	Laits et produits dérivés: Détection de M.G. végétale	Analyse	700
LAB-V-372	Laits et produits dérivés: test d'ébullition	Analyse	60
LAB-V-373	Phosphatase alcaline	Analyse	100
LAB-V-374	Laits et produits dérivés: Amidon (test qualitatif)	Analyse	70
LAB-V-375	Laits et produits dérivés: Carbonate	Analyse	70
LAB-V-376	Eaux: Conductivité	Analyse	50
LAB-V-377	Eaux: pH	Analyse	50
LAB-V-378	Eaux: Titre alcalimétrique	Analyse	50
LAB-V-379	Eaux: Titre alcalimétrique complet	Analyse	50
LAB-V-380	Eaux: Titre hydrotimétrique	Analyse	50
LAB-V-381	Eaux: Matières en suspension	Analyse	50



Code	Intitulé de la prestation	Unité de mesure	Prix unitaire TTC (DH)
LAB-V-382	Eaux: Phosphates	Analyse	200
LAB-V-383	Eaux: Chlorures ou chlore total	Analyse	100
LAB-V-384	Eaux: Nitrates	Analyse	200
LAB-V-385	Eaux: Nitrites	Analyse	200
LAB-V-386	Eaux: Sulfates	Analyse	200
LAB-V-387	Eaux: Oxygène dissous	Analyse	100
LAB-V-388	Eaux: Matières organiques (oxydabilité)	Analyse	60
LAB-V-389	Chlore résiduel	Analyse	50
LAB-V-390	Miel: Amidon (test qualitatif)	Analyse	70
LAB-V-391	Miel: Matière minérale Cendres brutes	Analyse	70
LAB-V-392	Miel: Conductivité	Analyse	50
LAB-V-393	Miel: Humidité	Analyse	80
LAB-V-394	Miel: pH	Analyse	50
LAB-V-395	Hydroxy Méthyl Furfural (HMF)(test de Fiehe)	Analyse	50
LAB-V-396	Miel: Réaction de la dextrine	Analyse	50
LAB-V-397	Miel: Saccharose apparent (sucres hydrosolubles)	Analyse	150
LAB-V-398	Miel: Sucres réducteurs (en sucres invertis)	Analyse	150
LAB-V-399	Oligoéléments et métaux lourds par spectrométrie d'absorption atomique	Elément	250
LAB-V-400	Oligoéléments et métaux lourds par ICP	Elément	300
LAB-V-401	Oligoéléments par autres méthodes	Elément	150
LAB-V-402	Résidus de pesticides: Carbamates (/HPLC)	Analyse	700
LAB-V-403	Résidus de pesticides: Organochlorés par CPG	Analyse	1 000
LAB-V-404	Résidus de pesticides: Organochlorés par CCM	Analyse	400
LAB-V-405	Résidus de pesticides: Organophosphorés par CPG	Analyse	1 000
LAB-V-406	Résidus de pesticides: Organophosphorés par CCM	Analyse	400
LAB-V-407	Résidus de pesticides: Pyrethrinoïdes	Analyse	700
LAB-V-408	Vitamine par HPLC (par vitamine)	Vitamine	700
LAB-V-409	Mycotoxine par HPLC	Mycotoxine	700
LAB-V-410	Mycotoxine par CCM	Mycotoxine	400
LAB-V-411	Aflatoxines B1, B2, G1 et G2 par HPLC	Analyse	700
LAB-V-412	Aflatoxines B1, B2, G1 et G2 par CCM	Analyse	400
LAB-V-413	Hydrocarbures aromatiques polycycliques HAPs (par élément) par GC-MS	Analyse	1 000

